

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au restaurant le *Café de la Paix* situé au 44, rue des Jardins, à Québec, arrondissement de La Cité, à 12 h, le 16 juin 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 3 juin 2004

Résolution n° E-2004-53

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 3 juin 2004.

Adoptée à l'unanimité

Contribution (en services) aux organismes de bassins versants

Résolution n° E-2004-54

De contribuer à la réalisation du projet de Plan directeur de l'eau du conseil de bassin de la rivière Saint-Charles sous la forme de support professionnel et technique ainsi que par le prêt de bases de données cartographiques et descriptives pertinentes acquises par la CMQ sous réserve des obligations qui lui sont applicables sur la détention et le prêt de ces données.

De participer, le cas échéant, sur les mêmes bases de la contribution au conseil de bassin de la rivière Saint-Charles, aux projets des autres organismes de bassins où la CMQ a désigné des représentants.

D'accepter, suite à la demande de madame Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis, de participer, le cas échéant, sur les mêmes bases de contribution, aux projets des organismes de bassins des rivières Chaudière et Etchemin.

D'obtenir l'assurance que la CMQ et les municipalités en faisant partie auront accès aux résultats produits par l'exercice, en auront copie et pourront l'utiliser.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, les ententes à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution

Référence : Mémoire du 10 juin 2004
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière / Marché public de l'UPA, Édition 2004

Résolution n° E-2004-55

D'appuyer les fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord et de Lotbinière-Mégantic dans leur projet qui se tiendra sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en 2004, en leur accordant une aide financière égale à 2 % du budget prévu, pour la tenue du « *Marché Public de l'UPA* », soit 10 000 \$.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier ou, en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 2 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-104
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Étude sur la fonction Capitale

Résolution n° E-2004-56

De confier un mandat pour une étude sur l'affirmation du rôle de capitale à l'Observatoire de l'administration publique de l'ÉNAP pour un montant de 24 000 \$, plus les taxes si applicables, le tout suivant la documentation jointe en annexe au mémoire du 8 juin 2004.

De transmettre le mémoire aux membres de la Commission Développement économique et tourisme de la CMQ afin de les informer et de prendre en considération leurs commentaires sur la réalisation de cette étude.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 8 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-105
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Projet d'étude portant sur le commerce de détail et le comportement des consommateurs

Résolution n° E-2004-57

De confier un mandat pour une étude portant sur le commerce de détail et comportement des consommateurs sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec au Centre de recherche en Aménagement et Développement (CRAD) de l'Université Laval, sous la direction de monsieur Marius Thériault, directeur du centre, pour un montant de 21 200 \$ et ce selon les termes décrits au mémoire du 9 juin 2004 joint en annexe.

De transmettre le mémoire aux membres de la Commission Développement économique et tourisme de la CMQ afin de les informer et de prendre en considération leurs commentaires sur la réalisation de cette étude.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou en empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et directeur général à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 9 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-106
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2004-58

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Une question porte sur la formation donnée par l'Association des aménagistes régionaux.

Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 21 mai au 10 juin 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 64 230,87 \$, plus 21 683,13 \$ pour les salaires versés du 27 mai au 10 juin 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 11 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-107
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2004-59

De prendre acte du bordereau d'information en date du 16 juin 2004 contenant les points suivants :

1. Lettre datée du 2 juin 2004 du président et chef de la direction de Gaz Métro adressée au directeur général concernant l'implantation d'un terminal méthanier sur la Rive-Sud. Le projet pourrait être présenté aux membres du conseil lors d'une prochaine rencontre.
2. Rapport financier de la CMQ du 1^{er} janvier au 10 juin 2004

PROCÈS-VERBAL

-4-

3. Lettre datée du 11 juin 2004 du président de la CMQ adressée au ministre de l'Environnement ayant pour objet une demande d'informations concernant les Plans agro-environnemental de fertilisation (PAEF) et les activités d'épandage sur le territoire de la CMQ.

Référence : Bordereau d'information du 16 juin 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE